Un danger pour la compétitivité ?

La presse relaie à grand tour de bras les demandes patronales de modération des salaires que ce soit en maintenant le carcan de la loi de blocage des salaires ou en ralentissant l'indexation. Selon eux, l'indexation des salaires aurait pour conséquence de diminuer la compétitivité des entreprises et d'engendrer une spirale prix-salaire qui ferait encore plus augmenter l'inflation. Ils tiennent dur comme fer à la loi de blocage des salaires au nom de la compétitivité.

Pendant ce temps-là, les entreprises belges cotées en bourse affichent un bénéfice record de 21,4 milliards d'euros en 2021. Elles comptent distribuer cette année près de 10 milliards de dividendes à leurs actionnaires, soit une hausse de 56% par rapport à l'année passée. Deux entreprises sur trois ont augmenté leurs dividendes (si on ne tient pas compte des entreprises qui ne paient généralement pas de dividende). Alors que nos salaires sont quasiment bloqués, le salaire des patrons du Bel20 a augmenté de 14% entre 2020 et 2021.

Certains diront que les entreprises cotées en bourse ne sont pas représentatives des entreprises belges. Si on prend l'ensemble des entreprises privées en Belgique, les marges bénéficiaires ont explosé : passant de 36% en 1996 à 47% en 2021. Il y a donc de la marge dans les entreprises pour indexer les salaires et même pour les faire augmenter sans devoir répercuter cette augmentation sur les prix. Même le gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, qui n'est pas réputé pour être un think thank de gauche radicale, le dit[1]. Le risque d'une spirale prix-salaire provoquée par l'indexation semble tout à fait écarté.

Quant à la compétitivité des entreprises, cette question se pose dès lors où les gouvernements ont accepté une mobilité internationale totale des entreprises et du capital financier, ce qui n'existait pas dans les décennies d'après-guerre. Cependant, des preuves sérieuses montrent que les salaires ne sont pas un obstacle à la compétitivité. Pour la majorité des pays, y compris la Belgique, la modération salariale échoue à accroître la compétitivité. Si la modération salariale était une solution miracle, des pays européens à bas salaire comme la Grèce ou le Portugal seraient parmi les plus compétitifs, ce qui n'est évidemment pas le cas. Pour les entreprises belges exposées à la concurrence internationale, le coût de production qui pose le plus problème, ce n'est pas celui du travail, mais celui du capital voire aujourd'hui, celui de l'énergie. Dans la métallurgie, les salaires ne représentent environ que 11% du budget des entreprises du secteur, 15% dans la chimie. Il n'est donc absolument pas irresponsable de faire augmenter nos salaires même dans ces secteurs.

1 Audition de Pierre Wunsch au Parlement fédéral (30 mars 2022).